

Introduction

Pour des politiques de l'eau progressistes

Emanuele Lobina

De plus en plus de villes, de régions et de pays du monde entier choisissent de tourner la page de la privatisation et de remunicipaliser leurs services, en remplaçant sous contrôle public la gestion de l'eau et de l'assainissement. Dans bien des cas, il s'agit d'une réaction aux promesses non tenues des opérateurs privés et à leur incapacité à mettre les besoins des citoyens au-dessus de la recherche du profit. Cet ouvrage met en lumière le phénomène mondial en plein essor de la remunicipalisation des services d'eau et d'assainissement, dont il propose l'examen le plus complet et le plus approfondi à ce jour. Ce phénomène, que personne n'aurait pu prévoir il y a seulement une quinzaine d'années, est en train de transformer en profondeur le paysage mondial de l'eau. Il contredit les préjugés des économistes néolibéraux et des institutions financières internationales sur la performance prétendument supérieure du secteur privé. Il est de plus en plus clair que la remunicipalisation représente la promesse crédible d'un avenir meilleur pour les services publics de l'eau et leurs usagers. Bref, une histoire qu'il était aussi nécessaire qu'urgent de raconter.

Ce livre cherche à tirer les enseignements de cette histoire et à encourager le débat sur la remunicipalisation de l'eau, un enjeu encore insuffisamment étudié malgré son importance cruciale pour les citoyens, les décideurs et les chercheurs. Sur la base de données empiriques, il met en lumière l'essor de la remunicipalisation au cours des 15 dernières années, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement ou émergents. S'appuyant sur les contributions de militants, de praticiens et de chercheurs ayant une expérience et une connaissance directes de la remunicipalisation, ce livre conclut que la remunicipalisation est une option politique viable, aussi bien d'un point de vue économique que d'un point de vue social, pour les élus locaux et les

citoyens qu'ils représentent. En dernière instance, cet ouvrage se veut un outil pour la construction d'alliances entre acteurs sociaux divers – gestionnaires de services de l'eau et décideurs politiques, employés et syndicats, associations et mouvements sociaux, experts et chercheurs – pour favoriser un apprentissage collectif et promouvoir la forme renouvelée de service public que manifeste le mouvement de la remunicipalisation.

Définir la remunicipalisation

La remunicipalisation désigne le retour de services de l'eau et d'assainissement auparavant privatisés sous contrôle public direct. Plus précisément, la remunicipalisation est le passage de la privatisation sous ses diverses formes – depuis la propriété privée des infrastructures jusqu'aux partenariats public-privé (PPP), en passant par la délégation de service public¹ – à une propriété et une gestion publique intégrales et soumises à un contrôle démocratique. La privatisation, les concessions, les contrats d'affermage et les diverses formes de PPP ne sont en effet que différentes déclinaisons d'une seule et même réalité : le transfert du contrôle de la gestion au secteur privé². Aussi bien la privatisation de l'eau que les PPP sont profondément problématiques³. C'est pourquoi la remunicipalisation prend le plus souvent la forme d'une résiliation unilatérale de contrats jugés insatisfaisants par les élus locaux, ou bien de leur non renouvellement lorsque ces contrats arrivent à échéance. À vrai dire, la remunicipalisation n'est pas nécessairement confinée à l'échelle municipale. Dans certains cas, ce sont les autorités régionales et nationales qui ont la responsabilité du service de l'eau ; ce processus de reprise en mains peut donc également se dérouler à une échelle supérieure.

La remunicipalisation de l'eau est davantage qu'un simple changement de propriété ou de mode de gestion du service ; elle représente aussi et surtout une nouvelle possibilité de réalisation d'idéaux collectifs, comme le droit humain à l'eau et le développement durable. En d'autres termes, la remunicipalisation offre l'opportunité de construire des services publics de l'eau socialement désirables, écologiquement soutenables et de qualité, pour le plus grand bénéfice des générations présentes et futures. Comme le montrent plusieurs contributions à

ce livre, l'aspiration à des services de l'eau publics et responsables relève souvent, pour les citoyens, d'un engagement plus global pour un changement social et politique progressiste. Sans tenir compte de ces aspirations à la justice sociale, il n'est pas possible de comprendre réellement la remunicipalisation de l'eau et son expansion globale. Un simple changement de propriété n'est pas une fin en soi pour les mouvements qui œuvrent à la remunicipalisation de l'eau.

Comprendre la remunicipalisation

La remunicipalisation est le plus souvent une réaction collective contre le caractère insoutenable de la privatisation et des PPP. L'expérience directe des problèmes communément associés à la gestion privée de l'eau – depuis le manque d'investissements dans les réseaux jusqu'aux hausses de prix, en passant par les risques environnementaux – a persuadé de nombreux élus et citoyens que le secteur public est mieux placé pour fournir un service de qualité aux usagers et pour promouvoir le droit humain à l'eau et la gestion durable de cette ressource. Comme l'illustrent les exemples discutés dans ce livre et dans le rapport associé *Là pour durer : la remunicipalisation de l'eau, un phénomène mondial en plein essor*⁴, les facteurs menant à la remunicipalisation de l'eau sont similaires dans le monde entier. La litanie des fausses promesses de la privatisation est la même dans les pays développés et dans les pays en développement : mauvaise performance, sous-investissement, litiges sur les coûts opérationnels ou les augmentations de prix, augmentation des factures d'eau, difficultés de supervision, opacité financière, suppressions d'emploi et mauvaise qualité du service rendu⁵. À l'origine de l'émergence du phénomène global de la remunicipalisation, il y a aussi tout simplement les carences du secteur privé en matière de développement social. Ces carences s'expliquent par le fait que le secteur privé est soumis à l'impératif de maximisation des profits, de sorte que de précieuses ressources qui pourraient servir au bien-être collectif sont détournées pour des gains privés⁶.

Malgré plus de trois décennies de promotion incessante de la privatisation et des PPP par les institutions financières internationales et les organisations qui partagent la même idéologie⁷, il est aujourd'hui patent que « l'option politique de la remunicipalisation de l'eau est là pour durer »⁸. Non seulement

de nombreux cas emblématiques de privatisation de l'eau – de Buenos Aires à Jakarta, de La Paz à Dar es Salaam – ont fini en échecs mémorables, mais les citoyens des pays développés et en développement ont obtenu – et obtiennent de plus en plus – le remplacement de gestionnaires privés de l'eau orientés vers le profit par des services publics de l'eau orientés vers les usagers. Alors que la Banque mondiale et d'autres institutions continuent à se faire les promoteurs infatigables des PPP, le phénomène global de la remunicipalisation bouleverse leurs projets et remet en cause le programme néolibéral de privatisation de l'eau. Pourtant, ce phénomène n'a rien de très surprenant. Historiquement, entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, le secteur privé avait déjà démontré ses limites en matière de développement des services publics de l'eau⁹.

Cette déficience du secteur privé, qui avait poussé les élus locaux d'Europe et des États-Unis à se tourner vers le secteur public pour répondre à leurs besoins il y a une centaine d'années, est exactement de même nature que celle qui suscite aujourd'hui en réaction l'essor de la remunicipalisation¹⁰. Une première vague de municipalisations s'en était suivie à l'époque, ce qui explique la prédominance actuelle des opérateurs publics dans le secteur de l'eau au niveau mondial¹¹. C'est cet essor historique conjoint de la propriété publique, du financement public et des droits civils collectifs qui a rendu possible l'universalisation du service de l'eau en Amérique du Nord et en Europe. La prédominance de la gestion publique dans le secteur de l'eau se trouve désormais renforcée par la diffusion de plus en plus rapide de la remunicipalisation, mise en lumière dans ce livre. Ce précédent historique est suggestif du potentiel de la remunicipalisation de l'eau en termes de développement social pour le XXIe siècle.

Certes, si la propriété publique peut constituer un puissant moteur de développement, elle n'est pas à elle seule une garantie de succès¹². De fait, sous l'influence des forces néolibérales, de nombreux opérateurs publics de l'eau adoptent un modèle de gestion commercial et se comportent comme des entreprises privées¹³. De sorte que l'on ne peut pas se satisfaire de la remunicipalisation de l'eau comme simple changement de propriété. La remunicipalisation doit promouvoir des pratiques qui, grâce à la propriété publique, favorisent le développement humain et la justice sociale.

Cartographier l'émergence de la remunicipalisation

À la suite de cette introduction, nous publions des données empiriques sur les remunicipalisations que nous avons pu identifier dans le monde entier au cours des 15 dernières années, entre mars 2000 et 2015. Cette liste est issue du raffinement et de l'extension des données publiées dans un rapport préalable associé à ce livre¹⁴ et représente le catalogue le plus complet de remunicipalisations de l'eau jamais produit à ce jour. La collecte de ces données a été un effort collectif auquel ont participé plusieurs des contributeurs de ce livre, auxquels se sont joints d'autres praticiens, chercheurs et militants de l'eau, qui nous ont généreusement prodigué leur temps, leur dévouement et leur savoir.

Les cas de remunicipalisation de l'eau sont listés dans deux tableaux, l'un pour les pays à revenus élevés et l'autre pour les pays à revenus faibles ou intermédiaires¹⁵.

Pour chaque cas, nous donnons le chiffre de la population affectée par la remunicipalisation afin de donner une idée de l'ampleur du phénomène et de la diversité des collectivités locales concernées. La liste inclut en effet aussi bien des mégapoles que des petits villages. Ce tableau varié suggère que la remunicipalisation n'est pas seulement un phénomène urbain. De fait, malgré leur taille et leurs ressources limitées, confrontées au caractère insoutenable de la privatisation, de nombreuses petites villes et villages ont osé défier de puissants intérêts privés et remunicipaliser leurs services de l'eau.

Ces chiffres illustrent la vigueur du mouvement de remunicipalisation de l'eau, particulièrement dans les pays développés. À l'échelle mondiale, le nombre de cas de remunicipalisation est passé de deux en 2000, dans deux pays, avec moins d'un million de personnes concernées, à 235 cas en mars 2015, dans 37 pays. Le chiffre total de la population desservie par un service de l'eau remunicipalisé dépasse désormais les 100 millions. Les remunicipalisations sont davantage concentrées dans les pays à revenus élevés, qui ont connu 184 cas de remunicipalisation au cours des 15 dernières années, par comparaison avec 51 cas dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires. Deux pays, la France avec 94 cas et les États-Unis avec 58 cas, représentent la grande majorité des cas recensés dans les pays à revenus élevés. Les remunicipalisations

connaissent une accélération marquée, avec 104 cas au cours des cinq années écoulées entre 2010 et 2015, contre 55 entre 2005 et 2009 : autrement dit, leur nombre a quasiment doublé après 2009. C'est dû à l'exemple de Paris, qui semble avoir suscité une accélération encore plus nette en France, où le nombre de remunicipalisations a triplé au cours de la même période : 63 remunicipalisations au cours des cinq années entre 2010 (année de la remunicipalisation de Paris) et début 2015, contre 19 remunicipalisations dans les 10 années entre 2000 et 2009.

Dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires, l'ampleur et l'accélération de la remunicipalisation sont moins prononcées. La liste des remunicipalisations de grande envergure intervenues dans ces pays n'en reste pas moins impressionnante : Accra (Ghana), Almaty (Kazakhstan), Antalya (Turquie), Bamako (Mali), Bogota (Colombie), Budapest (Hongrie), Buenos Aires (Argentine), Conakry (Guinée), Dar es Salaam (Tanzanie), Jakarta (Indonésie), Johannesburg (Afrique du Sud), Kampala (Ouganda), Kuala Lumpur (Malaisie), La Paz (Bolivie), Maputo (Mozambique), et Rabat (Maroc). En conséquence, la population affectée par la remunicipalisation est supérieure dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires que dans les pays à revenus élevés : plus de 81 millions de personnes, contre un peu moins de 25 millions. L'essor de la remunicipalisation de l'eau est bien un phénomène global.

La principale conclusion qui peut être tirée de cette analyse est qu'au cours des 15 dernières années, la remunicipalisation de l'eau a émergé comme un phénomène mondial qui est là pour durer. En dépit du manque de soutien des institutions financières internationales, des gouvernements nationaux et d'autres acteurs¹⁶, la remunicipalisation s'est diffusée dans des pays en développement, émergents et développés, principalement en réponse aux revendications des citoyens et à la réactivité des élus locaux. La tendance à la remunicipalisation de l'eau, inexistant il y a 15 ans, a connu une accélération dramatique et continue à gagner en ampleur. Il est désormais impossible aux observateurs d'ignorer cette forme renouvelée de prestation du service public de l'eau. Les praticiens et les militants peuvent trouver une inspiration pour leur propre action dans tant de cas de remunicipalisation. Enfin, il serait peu judicieux que la Banque mondiale et les autres promoteurs de la privatisation

de l'eau continuent à négliger les appels à la reconnaissance de l'eau comme bien commun, qui alimentent la résistance sociale à la privatisation et le phénomène mondial de remunicipalisation.

Aperçu du contenu de ce livre

La liste mondiale des remunicipalisations et cette introduction contextualisent les chapitres rassemblés dans ce livre. Ces chapitres traitent de l'expérience de la remunicipalisation de l'eau dans certains pays clé, comme la France, les États-Unis et l'Allemagne ; de villes emblématiques comme Paris, Nice et Jakarta ; et de certains enjeux transversaux comme la menace que représentent pour les services publics de l'eau les clauses de protection des investisseurs internationaux, la position du mouvement syndical sur la remunicipalisation comme projet social, et l'évaluation de la performance comme moyen de mesurer le succès d'une remunicipalisation. Ces chapitres cherchent à tirer quelques enseignements phares sur la nature, le processus et les résultats de la remunicipalisation de l'eau, en combinant une analyse approfondie au niveau géographique ou thématique avec les connaissances pratiques d'observateurs privilégiés. Ces enseignements sont récapitulés dans le chapitre de conclusion.

Dans le Chapitre 1, Mary Grant de l'ONG américaine Food & Water Watch évalue l'ampleur de la remunicipalisation de l'eau aux États-Unis, son poids par comparaison avec la privatisation, et identifie les facteurs déterminants qui poussent les collectivités locales à décider de remunicipaliser. L'importance de cette contribution tient pour partie à ce que les États-Unis sont souvent considérés comme une référence en termes de politiques publiques, et pour partie au contraste entre les politiques progressistes des élus locaux qui ont décidé de remunicipaliser leurs services d'eau et les approches néolibérales promues et souvent imposées par les agences multilatérales basées à Washington.

Dans le Chapitre 2, Irfan Zamzami et Nila Ardhanie de l'Amrta Institute for Water Literacy évoquent l'échec de la privatisation emblématique de l'eau de Jakarta, qui a récemment entraîné l'annulation du contrat avant son arrivée à échéance. Ils expliquent le rôle crucial joué par la coalition citoyenne contre la privatisation de l'eau, qui a initié une procédure juridique civile en invoquant

le droit humain à l'eau. Ils soulignent l'urgence de mettre en œuvre un partenariat public-public basé sur la solidarité afin de renforcer les capacités du nouvel opérateur public de l'eau pour mener à bien la remunicipalisation à Jakarta. Cette contribution est un rappel utile de l'incapacité du secteur privé à concrétiser ses promesses d'efficacité, et met en lumière le potentiel des droits civils collectifs comme outil de changement social.

Dans le Chapitre 3, Christa Hecht, directrice générale de l'Alliance des associations publiques de l'eau (AöW), dresse un tableau du cadre institutionnel du secteur de l'eau en Allemagne, propose un aperçu des cas les plus remarquables de remunicipalisation de l'eau dans le pays, et tire les principales leçons de l'expérience nationale. Ces leçons sont importantes dans la mesure où les services de l'eau allemands sont considérés comme un modèle d'efficacité. Les citoyens et les élus allemands redécouvrent aujourd'hui ces vertus à la lumière de l'échec des expériences de privatisation de l'eau.

Dans le Chapitre 4, Christophe Lime, président de l'association des opérateurs publics de l'eau France Eau Publique, décrit le cadre institutionnel du secteur français de l'eau, identifie les déterminants du mouvement actuel de remunicipalisation en France et les défis auquel il est confronté, et envisage les opportunités de développement de services publics de l'eau de qualité dans le pays. La France est particulièrement emblématique dans la mesure où elle connaît actuellement un essor de la remunicipalisation après avoir été le pays le plus ouvert à la gestion privée de l'eau. Elle a donc des leçons à la fois positives et négatives à offrir.

Dans le Chapitre 5, Anne Le Strat, ancienne présidente de l'opérateur public Eau de Paris et architecte de la remunicipalisation de l'eau dans la capitale française, discute des résultats obtenus grâce à la remunicipalisation après cinq ans de gestion publique de l'eau. Elle revient sur les difficultés de la transition de la gestion privée à la gestion publique à Paris. Elle souligne l'importance de la participation citoyenne et de l'amélioration de la transparence et de la responsabilité démocratique que la remunicipalisation a rendue possible, ainsi que le rôle joué par Eau de Paris comme source d'inspiration pour la remunicipalisation et le renforcement des services publics ailleurs.

Ce chapitre vient compléter le tableau de la remunicipalisation de l'eau à la fois en France et au niveau mondial. De fait, la remunicipalisation parisienne a une grande importance symbolique, et de nombreuses villes de France et d'ailleurs considèrent encore Paris comme un exemple à suivre. En outre, Eau de Paris a joué un rôle moteur dans la création des associations françaises et européennes d'opérateurs publics de l'eau pour promouvoir une conception progressiste du service.

Le Chapitre 6, qui a été rédigé spécialement pour la version française de cet ouvrage par Olivier Petitjean de l'Observatoire des multinationales, traite de l'un des derniers exemples en date de remunicipalisation de l'eau en France, celui de la métropole de Nice, la cinquième ville du pays, qui n'avait jamais connu que la gestion privée. Ce chapitre montre comment seule la construction d'une entreprise publique de l'eau moderne pouvait répondre aux enjeux de solidarité territoriale propres à la métropole niçoise, en multipliant par deux les investissements sans augmenter le prix de l'eau et en mutualisant les moyens entre communes. L'exemple de Nice est également intéressant en ce qu'il illustre les bienfaits de la coopération entre opérateurs publics de l'eau. La construction de la régie niçoise s'est en effet fortement inspirée de l'expérience d'Eau de Paris et plus largement des échanges au sein du réseau France Eau Publique.

Dans le Chapitre 7, Christine Jakob et Pablo Sanchez de la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) soulignent l'opportunité que représente la remunicipalisation pour repenser la gestion de services publics comme celui de l'eau, améliorer les conditions de travail et la qualité du service rendu. Ce chapitre est crucial pour permettre aux employés et aux mouvements citoyens de comprendre leurs objectifs respectifs et construire des alliances.

Dans le Chapitre 8, David McDonald, co-directeur du Municipal Services Project, examine de manière critique les systèmes actuels d'analyse comparative (*benchmarking*) et de mesure de la performance, qui sont souvent utilisés pour pousser les services publics à se comporter comme des entités commerciales. Il propose des méthodes alternatives d'évaluation de la performance des services, plus respectueuses des besoins des citoyens. Ces réflexions sont essentielles pour aider le secteur à maintenir ou retrouver un esprit de service public.

Dans le Chapitre 9, Satoko Kishimoto du Transnational Institute (TNI) explique comment les mécanismes de règlement des différends entre États et investisseurs, en protégeant les intérêts du secteur privé au détriment du bien public, menacent la viabilité de la remunicipalisation. Elle en appelle à la sauvegarde des espaces existants d'exercice de la démocratie locale et de la capacité des communautés à décider de leur avenir, dont la remunicipalisation constitue un exemple typique.

Avec Satoko Kishimoto et Olivier Petitjean, nous proposons pour finir quelques remarques conclusives. Outre une « *check-list* » à l'intention des citoyens et des élus, nous y offrons un résumé des différentes contributions de ce livre. Nous rappelons les résultats obtenus par de nombreuses expériences de remunicipalisation : économies budgétaires, investissements accrus, politiques sociales et environnementales innovantes, et responsabilité démocratique. Nous y discutons aussi comment les partenariats public-public, la participation des travailleurs et la mobilisation citoyenne permettent de promouvoir la remunicipalisation et de construire des services publics de qualité, par contraste avec l'imposition de politiques qui donnent la priorité aux intérêts commerciaux sur les besoins des citoyens. La remunicipalisation est là pour durer et constitue la promesse d'un avenir public de l'eau basé sur le développement social. Nous avons besoin de politiques progressistes pour faire en sorte que la remunicipalisation résulte réellement en des changements positifs.



Emanuele Lobina est Maître de conférence principal à l'Unité de recherche internationale sur les services publics (Public Services International Research Unit, PSIRU), Université de Greenwich, Royaume-Uni. Il a rejoint PSIRU en 1998 et est l'auteur de nombreuses études sur la réforme des services d'eau au niveau international. Il assure régulièrement des missions de conseil auprès d'organisations internationales, d'administrations nationales ou locales, d'associations professionnelles, de syndicats et d'organisations civiques.

Notes

- 1 Si cet ouvrage est expressément consacré à la remunicipalisation comme réponse à la privatisation des services d'eau et d'assainissement, les politiques de privatisation de l'eau peuvent aussi concerner, d'autres aspects de la gestion des ressources en eau. À propos des problèmes associés aux contrats dits *Build-Operate-Transfer* (BOT) pour l'abstraction et le stockage de l'eau, voir Hall, D. et Lobina, E., 2006, *Pipe Dreams. The failure of the private sector to invest in water services in developing countries*, Londres, Public Services International et World Development Movement, <http://www.psiru.org/sites/default/files/2006-03-W-investment.pdf>. Sur les problèmes associés à la consommation massive d'eau par les multinationales à des fins industrielles, voir Hall, D. et Lobina, E., 2012, *Conflicts, companies, human rights and water – A critical review of local corporate practices and global corporate initiatives*, PSIRU Reports, mars 2012, <http://www.psiru.org/sites/default/files/2012-03-W-Resources-noannexe.docx>.
- 2 Pour une explication détaillée des raisons pour lesquelles les PPP ne constituent qu'un euphémisme pour la privatisation de l'eau, voir Lobina, E. et Hall, D., 2013, *Water Privatisation and Remunicipalisation: International Lessons for Jakarta, Rapport de PSIRU soumis au Tribunal de district de Jakarta Centre, cas 527/Pdt.G/2012/PN.Jkt.Pst*, <http://www.psiru.org/sites/default/files/2014-W-03-JAKARTANOVEMBER2013FINAL.docx>. Voir aussi Lobina, E. et Corporate Accountability International, 2014, *Troubled waters: Misleading industry PR and the case for public water*, novembre, <http://psiru/reports/troubled-waters-misleading-industry-pr-and-case-public-water>.
- 3 Sur les problèmes associés à la privatisation de l'eau et aux PPP dans les pays en développement, voir Lobina et Hall, 2013, *op. cit.* Sur les problèmes associés à la privatisation de l'eau et aux PPP dans les pays développés, voir Lobina et Corporate Accountability International, 2014, *op. cit.*
- 4 Lobina, E., Kishimoto, S. et Petitjean, O., 2014, *Là pour durer : la remunicipalisation de l'eau, un phénomène mondial en plein essor*, PSIRU, Transnational Institute et Observatoire des multinationales, novembre, http://multinationales.org/IMG/pdf/beretostay-fr_0.pdf.
- 5 Ibid.
- 6 Lobina, E., 2013, « Remediable institutional alignment and water service reform: Beyond rational choice », *International Journal of Water Governance*, 1(1/2), p. 109-132.
- 7 Lobina, E. et Hall, D., 2009, *Thinking inside the box: The World Bank position on the private and public sector*, PSIRU Reports, mars, <http://www.psiru.org/sites/default/files/2009-03-W-wbank.doc>.
- 8 Lobina, Kishimoto et Petitjean 2014, *op. cit.*
- 9 Hall, D. et Lobina, E., 2009. « Water privatization », dans Arestis, P. et Sawyer, M. (dir.), *Critical essays on the privatization experience*, International Papers in Political Economy Series, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan, p. 75-120. <http://psiru/sites/default/files/2008-04-W-over.doc>.

- 10 Hall, D., Lobina, E. et Terhorst, P., 2013, « Re-municipalisation in the early 21st century: Water in France and energy in Germany », *International Review of Applied Economics*, 27(2), p. 193-214.
- 11 Lobina, E. et Hall, D., 2008, « The comparative advantage of the public sector in the development of urban water supply », *Progress in Development Studies*, 8(1), p. 85-101.
- 12 Lobina, 2013, *op.cit.*
- 13 Castro, J.E., 2009, « Systemic conditions and public policy in the water and sanitation sector », dans Castro, J. E. et Heller, L. (dir.), *Water and sanitation services – Public policy and management*, Londres et Sterling, VA, Earthscan, p. 19-37 ; McDonald, D. A., 2014, « Public ambiguity and the multiple meanings of corporatization », dans McDonald, D. A. (dir.), *Rethinking corporatization and public services in the global South*, Londres, Zed Books, p. 1-30.
- 14 Lobina, Kishimoto et Petitjean, 2014, *op.cit.*
- 15 Pour distinguer entre pays à revenus élevés, à revenus intermédiaires et à revenus faibles, nous avons suivi la classification de la Banque mondiale : <http://siteresources.worldbank.org/DATASTATISTICS/Resources/CLASS.XLS>.
- 16 Hall, Lobina et Terhorst, 2013, *op.cit.*